

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 6 mars 2006 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le 20 mars 2006

Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 6 mars 2006 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Membre étudiant		X
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources		X
LABINE, Serge Membre socio-économique		X
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
 <u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
 <u>INVITÉS :</u>		
BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement		X
COURCHESNE, Madeleine Adjointe à la vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
 <u>SECRÉTAIRE :</u>		
BONDU, Micheline Secrétaire général		X

En l'absence du secrétaire général, madame Linda DuPont agit à titre de secrétaire d'assemblée pour la présente réunion.

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

Il est proposé par madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyé par madame Francine Rancourt, de nommer madame Linda DuPont comme secrétaire d'assemblée.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-huitième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$
- 4.- Octroi de contrat pour l'achat et l'installation d'un système de contrôle d'accès et de surveillance par caméras dans le cadre du projet de construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)
- 5.- Engagement d'une assistante administrative au Cabinet du recteur
- 6.- Augmentation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville
- 7.- Période d'information et questions
- 8.- Prochaine assemblée
- 9.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-huitième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-dix-huitième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-dix-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$

L'adjointe à la vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que le Service des ressources humaines et financières soumet aux membres, pour approbation, une grille d'autorisation de signature corrigée.

Suite à des changements de responsabilités à l'intérieur de l'équipe de la Direction des communications et du recrutement, une demande a été faite afin d'augmenter la limite d'autorisation à 1000 \$ pour l'agent de recrutement ainsi que pour l'agent d'information et responsable des relations avec les médias.

De plus, le Service de la bibliothèque demande également une autorisation de signature de 300 \$ et moins pour les postes suivants :

- Technicienne en documentation à la Didacthèque
- Technicienne en documentation à la Gestion documentaire
- Audio-vidéotechnicienne à la Médiathèque

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 279-CX-1211 concernant l'adoption d'une grille de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$, laquelle est jointe en appendice.

4.- Octroi de contrat pour l'achat et l'installation d'un système de contrôle d'accès et de surveillance par caméras dans le cadre du projet de construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

L'adjointe à la vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que dans le but d'assurer la sécurité du CRTL et de ses occupants, un appel d'offres a été publié visant l'achat et l'installation d'un système de contrôle d'accès et de surveillance par caméras. Les caractéristiques de ce système répondent aux exigences de contrôle d'accès des futurs locataires du gouvernement fédéral et aux objectifs fonctionnels de l'UQO. L'analyse des soumissions reçues a été faite par un comité de sélection appuyé d'un consultant technique externe.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 279-CX-1212 concernant l'octroi de contrat pour l'achat et l'installation d'un système de contrôle d'accès et de surveillance par caméras dans le cadre du projet de construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL), laquelle est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une assistante administrative au Cabinet du recteur

L'adjointe à la vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste d'assistante administrative au Cabinet du recteur, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Nicole Ross à titre d'assistante administrative au Cabinet du recteur.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 279-CX-1213 concernant l'engagement d'une assistante administrative au Cabinet du recteur, laquelle est jointe en appendice.

6.- Augmentation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville

L'adjointe à la vice-rectrice à l'administration et aux ressources présente aux membres du Comité exécutif l'historique concernant les résidences Taché et les maisons de ville.

Le 22 juin 1989, l'Université du Québec en Outaouais signe un contrat d'emphytéose louant les terrains du 305 et du 315 boulevard Alexandre-Taché à Construction R. Brunet Inc. qui s'engage à construire les résidences étudiantes.

Le 7 décembre 1993, le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais vote l'acquisition des résidences et la création, lors de sa réunion du 22 mars 1994, d'un Comité de gestion des résidences. Ce comité a pour mandat de gérer dans un cadre d'autofinancement les résidences étudiantes. En plus d'entretenir et d'administrer ces immeubles afin d'optimiser le rapport coût-qualité, ce comité avait aussi pour mandat d'étudier l'opportunité de construire d'autres résidences, au besoin.

En janvier 2003, le Conseil d'administration a donné son aval au projet de construction de nouvelles résidences. Cent six (106) unités de logement s'ajoutaient aux quatre-vingt-douze (92) existantes selon le concept « maison de ville ». Les résidences Maisons de ville accueillent ses premiers étudiants à l'automne 2003.

Depuis une dizaine d'années, une partie des résidences est louée l'été à des touristes. Ces locations génèrent des produits de l'ordre de 90 000 \$.

Au printemps 2005, le Comité de gestion des résidences a été aboli et la responsabilité a été transférée au Service des terrains et bâtiments.

Afin d'assurer l'autofinancement des résidences, le service responsable, de concert avec le Service des ressources humaines et financières, recommande d'augmenter les loyers pour 2006-2007. Les ajustements des loyers ont été fixés conformément au Règlement sur les critères de fixation de

loyer de la Régie du logement. Les loyers des Résidences Taché ont été ajustés de 1,1 % (source d'énergie : électricité), tandis que ceux des Maisons de ville l'ont été de 1,6 % (source d'énergie : gaz).

Les taux pour la location touristique ont été fixés l'automne dernier afin de rencontrer les exigences de l'Office du tourisme, ce volet n'étant pas couvert par la Régie du logement. À l'automne 2006, un dossier sur le sujet sera présenté au Comité exécutif.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 279-CX-1214 concernant l'augmentation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville, laquelle est jointe en appendice.

7.- Période d'information et questions

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du Comité exécutif la situation actuelle concernant les demandes de congés sabbatiques du corps professoral. Une des difficultés vécues consiste en l'absence d'uniformité dans les critères utilisés par les différents départements pour l'octroi des demandes. Des discussions sont en cours avec le Syndicat des professeurs afin de revoir la façon de procéder pour améliorer et simplifier le processus actuel.

8.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 20 mars 2006 à 18 h 00, si besoin il y a.

9.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 13 h 00.

Le président

Le secrétaire d'assemblée